.....

Adjoint au Maire Délégué - Mairie de Gignac

**NON** 

OUI



## FICHE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU CHAI DE LA GARE PAR UN PARTICULIER

Boulevard du Moulin - 430 M<sup>2</sup> -

250 personnes pour repas + piste de danse/ 850 personnes debout/ 400 personnes pour une réunion/ Matériel disponible : 62 tables (1,8 3X 0,76) + 12 tables rondes (O160) + 300 chaises

Document à remplir intégralement et à transmettre au minimum 1 mois avant la date de la manifestation au Service «réservation de salles» à Evelyne MARTINEZ: 04.67.57.01.67. Adresse mail : associations@ville-Gignac.com Après avis des élus, une convention sera établie et 2 chèques de caution vous seront demandés (1 de 500 euros pour le nettoyage et 1 de 50 euros pour le tri sélectif).

Votre réservation ne sera validée qu'après retour de la convention, des chèques de caution et de location.
DATE MANIFESTATION :
Nom - Prénom :
Adresse postale :
Téléphones : Portable : Fixe :
Mail:
Type de manifestation :
POUR LA LOCATION WEEK-END
Mise en place de la manifestation :la veille de 11h00 ou de 13h30 à 24h00
Heure début de la manifestation principale :
Nettoyage du lendemain :avant 12h00 ou 20h00
Nombre de personnes (approximatif) :
<ul> <li>Tarif pour les administrés de la commune :</li> <li>Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 420 €uros de Septembre à fin Ma (état des lieux le vendredi à 13 heures 30)</li> <li>Location week-end du vendredi 11h00 au dimanche 20h00 – 420 €uros de Juin à fin Aout (état des lieux le vendredi à 11 heures)</li> </ul>
- Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 320 €uros
<ul> <li>Tarif pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune :</li> <li>Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 1000 €uros (état des lieux le vendredi à 13 heures 30 et le dimanche à 12 heures)</li> <li>Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 900 €uros</li> </ul> Cadre réservé à l'administration
Bon pour accord pour le prêt de la salle :

Signature: